

HISTORIQUE REVUE

FONDÉE EN 1876

PAR GABRIEL MONOD

publiée avec le concours du C.N.R.S. et de
la 6^e Section de l'École des Hautes Etudes

501

JANVIER-MARS 1972

- Françoise THELAMON : Histoire et structure mythique :
la conversion des Ibères 5
- Maurice AYMARD : Une famille de l'aristocratie sicilienne
aux XVI^e et XVII^e siècles : les ducs de Terranova 29
- Louis BERGERON : Douglas, Ternaux, Cockerill : aux
origines de la mécanisation de l'industrie lainière de
France 67
- G. MEYNIER : L'économie de l'Est algérien pendant la
guerre de 1914-1918 81
- Bulletin historique* : Propos sur l'histoire du Canada, par
Claude FOHLEN 117
- Afrique Noire (1965-1971), par Henri BRUNSCHWIG 133

Une famille de l'aristocratie sicilienne aux XVI^e et XVII^e siècles : les ducs de Terranova

Un bel exemple d'ascension seigneuriale¹

Détentricrice de Castelvetrano depuis 1299, la famille Tagliavia n'occupe, autant qu'on puisse le voir, qu'une place de second rang dans la féodalité sicilienne jusqu'au début du xvi^e siècle. Et elle ne « décolle » alors qu'après une fusion, longuement préparée, avec la famille Aragona, descendante d'un compagnon de Pierre d'Aragon, et maîtresse de Terranova et Avola. Giovanni-Vincenzo Tagliavia ayant épousé à la fin du xv^e siècle la sœur du baron d'Avola, celui-ci, Carlo d'Aragona, donne par testament sa fille et héritière universelle, Antonia, en mariage à son propre neveu, Francesco, fils aîné de Giovanni-Vincenzo, ou, s'il meurt, à son frère. Signe alors classique de l'inégalité entre les deux parties contractantes : l'époux d'Antonia devra renoncer à son patronyme, Tagliavia, pour adopter celui de sa femme, Aragona. Ce qui fut fait². Veuve sans enfants de Francesco, Antonia se remarie aussitôt

1. L'essentiel de la documentation utilisée provient de l'*Archivio di Stato* de Naples, *Archivio Pignatelli*, Palermo, *Contabilità*, série des *Libri maestri* et *Libri giornali*. Les seules références indiquées en note sont celles qui ont trait à d'autres fonds, ou à d'autres archives. Abréviations utilisées : ASN : Archivio di Stato di Napoli ; AP : même dépôt, Archivio Pignatelli ; ASP : Archivio di Stato di Palermo.

Nous avons conservé dans les tableaux les unités monétaires de compte siciliennes utilisées dans la comptabilité : 1 once = 30 *lari* ; 1 *lari* = 20 *grani*. Dans le texte, pour faciliter les comparaisons, nous avons converti tous les chiffres cités en écus de compte, assez voisins des autres écus de Méditerranée occidentale : 1 écu = 12 *lari*, donc 1 once = 2 1/2 écus.

L'année financière va du 1^{er} septembre au 31 août.

2. ASN-AP, Palermo, *Testamenti*, XIV, f. 281 sq. (18 nov. 1512).

avec son cadet, Giovanni¹, et lui apporte en dot ses terres (Avola et Terranova) et ses charges (grand connétable et grand amiral de Sicile). Giovanni sera Président du royaume (substitut sicilien du vice-roi, en l'absence de celui-ci, toujours étranger) en 1544. Son fils aîné, Carlo, lui succède en 1549 et fait une grande carrière politique au service de l'Espagne : deux fois Président de Sicile, en 1566-1568, au départ de Toledo, puis de 1571 à 1577, à la mort de Pescara², il est ensuite vice-roi de Catalogne, chargé de mission en Allemagne, gouverneur de Milan, puis, à Madrid, membre du *Consejo de Estado y Guerra* et président du *Consejo de Italia*³. Et son ascension est sanctionnée par l'acquisition des premiers titres nobiliaires concédés ou vendus par la monarchie : marquis d'Avola du vivant de son père, qui avait transformé en comté sa baronnie de Castelvetrano en 1522, il est duc de Terranova en 1561, prince de Castelvetrano en 1565.

Les horizons de la famille débordent désormais les limites de l'île. Déjà les trois dernières des cinq filles de don Carlo avaient épousé des seigneurs napolitains. Son petit-fils et héritier épouse une Pignatelli et Colonna, fille du duc de Monteleone et nièce de Marc-Antonio Colonna, et Diego, son arrière-petit-fils, une petite-fille d'Hernan Cortès. La fille de Diego, héritière universelle, épousera à son tour après 1650 Ettore Pignatelli, duc de Monteleone, apportant à la famille napolitaine, déjà maîtresse de Caronia et de ses bois, sur la côte nord de l'île, tous les biens siciliens des Aragona.

C'est le cas le plus net, mais non le seul, d'ascension sociale d'un seigneur sicilien entré au service fidèle de l'Espagne, dans cette « internationale d'hommes politiques, de militaires et d'administrateurs » dont a parlé F. Chabod⁴. Il faut la replacer dans une redistribution générale des fortunes à l'intérieur de la classe nobiliaire, comme si, vers 1520-1530, après la crise de l'avènement de Charles Quint, les cartes avaient été battues pour une nouvelle donne : la hiérarchie des grandes familles, vers 1600, n'est plus celle de 1500. Certaines déclinent, d'autres, souvent parties de plus

1. Grâce au désistement de son aîné Pietro qui poursuit la carrière ecclésiastique commencée, et sera évêque d'Agrigente, archevêque de Palerme, puis cardinal (*Capitula Regni Siciliae*, éd. Testa, Palerme, 1741, II, p. 107).

2. *Corrispondenza particolare di Carlo d'Aragona, Presidente del Regno, con Filippo II*, publiée par S. V. Bozzo et G. SALVO COZZO, Palerme, 1879.

3. V. TIRONE, *Riveli e platee del regno di Sicilia*, Milan, 1961, p. 82, n. 25.

4. F. CHABOD, Y a-t-il un Etat de la Renaissance ?, *Actes du Colloque sur la Renaissance* organisé par la Société d'Histoire moderne, 30 juin - 1^{er} juillet 1956, p. 605-623.

bas, accumulent par une série de mariages titres et fiefs et parviennent aux premiers rangs. Somme de hasards matrimoniaux et autres, ou politique consciente de l'Espagne, favorisant les uns aux dépens des autres ? Rien ne permet d'en décider. Mais à la faveur de ce brassage, la vieille aristocratie, orgueilleuse de ses origines (vraies ou supposées) normannes ou plus souvent aragonaises, est renouvelée par l'entrée ou l'ascension de nouveaux venus. Marchands étrangers, tels les Agliata, banquiers pisans, entrés dès le xv^e siècle dans les rangs du baronnage. Hommes de loi : un Blasco Lanza, de Catane, issu au mieux d'une branche cadette et non titrée d'une famille seigneuriale de moyenne importance, mais grand juriste, fidèle au roi Ferdinand, puis au jeune Charles-Quint, acquiert par sa première femme Trabia, par la seconde Castania, que son fils César, enrichi par ses fonctions de Maître Portulan (responsable de la surveillance du commerce des grains), revendra pour acheter le comté de Mussomeli¹.

Notons-le, ces ascensions ne s'inscrivent qu'en apparence dans le schéma classique de l'absentéisme des grandes familles nobiliaires : de Castelvetrano et Terranova à Palerme, de Palerme à Madrid. Car ce mouvement a été précédé d'un autre, en sens inverse, de la ville vers la campagne. Bartolomeo Tagliavia, premier baron de Castelvetrano, d'une famille d'immigrés, est citoyen de Palerme : il y possède son hôtel (*domus magna*) au Cassaro, et dans la plaine, des vignes, des jardins, une ferme (*massaria*) ; ses fiefs, Sommalino et Castelvetrano, semblent seulement venus grossir une fortune encore largement allodiale ou, abusivement peut-être dans le cas de trois villages (*casali* : l'un déjà abandonné, deux autres qui le seront bientôt), tenue pour telle. A sa mort, en 1307, il lègue de quoi construire une chapelle dans le jardin de la Martorana, sur les murailles, pour servir de tombeau à sa famille, et ses successeurs s'y feront enterrer. Si son petit-fils Matteo renonce à la citoyenneté palermitaine, c'est pour prendre celle de Trapani². Ce n'est que vers 1440 que les Tagliavia fonderont à Castelvetrano un couvent, San Domenico, avec, dans l'église, une chapelle familiale. En 1597, se préparant à mourir à Madrid, le vieux duc, absent de Sicile depuis vingt ans, dira son désir d'y être enterré, « dans l'église de San Domenico de Castelvetrano, dans le tombeau devant l'autel

1. A. BAVIERA ALBANESE, La storia vera del caso della baronessa di Carini, *Nuovi Quaderni del Meridione*, 1964, 8, p. 8-12.

2. ASN-AP, *Palerme, Testamenti*, XXIV, f. 150-159.

où est enterré le corps de la duchesse, mon épouse bien-aimée », et il ordonnera expressément, malgré la longueur du voyage, que son cadavre « ne soit pas ouvert pour y mettre des aromates ni rien d'autre, mais soit laissé tel quel, et enseveli ainsi »¹.

La consolidation de la puissance familiale

La succession par primogéniture masculine, et, en l'absence de fils, féminine, est un élément fondamental, mais pas spécifiquement sicilien², de cette ascension de quelques grandes familles. Le patrimoine s'accroît, mais ne saurait diminuer. « L'institution de l'héritier universel étant la base et le fondement (*caput et origo, capo e fermezza*) du testament... » : la vieille formule, chargée de tout son sens, est régulièrement reprise d'un testament à l'autre³ et don Carlo la dicte avant de léguer tous ses biens à son petit-fils, aîné de son fils aîné mort lui-même en 1577. Ses autres fils n'auront que leur *vita milizia* prévue par la loi, leur part de l'héritage maternel, un peu de vaisselle d'argent, de l'argent liquide (10 à 20 000 écus), l'un d'eux même le grand jardin, bien allodial, de la Zisa, aux portes de Palerme. Rien de plus. Et don Carlo s'excuse tristement envers l'un de ses fils, le cardinal Siméon, docteur d'Alcala de Hénarès : « Bien que mon désir pour ses nombreux mérites et le grand amour que je lui porte serait de lui laisser bien davantage, je n'en ai point pourtant les moyens... »

Pour tous les autres biens, dont il avait déjà fait donation cinq ans plus tôt à son petit-fils, il veut qu'ils s'entendent *vincolati et fidecommessi*, selon les termes du *vinculum* formulé non seulement dans la donation, mais aussi dans le testament de son père⁴. Les juristes ont de longue date souligné la très large utilisation, dans l'Italie du XVI^e siècle, du fidéicommiss, lié à la primogéniture, pour assurer la pérennité des fortunes familiales, et noté l'influence des

Leyes de Toro de 1505¹. Le fait nouveau en Sicile, c'est moins le fidéicommiss (déjà établi par Bartolomeo Tagliavia en 1307), que l'obligation contraignante, le *vinculum*, imposé à l'héritier universel : l'interdiction d'aliéner. Base en Sicile de ces « états » (*stati*) nobiliaires aux titres prestigieux et redondants, la succession par primogéniture, protégée de toute aliénation par la volonté du testateur, s'y définit avec la rigueur — et les conséquences ? — d'un véritable régime de mainmorte laïque.

Or, au moins dans le cas étudié, il ne s'agit pas d'un fait ancien. Aux XIV^e et XV^e siècles, la pratique fréquente, sinon générale, semble être au partage, même inégal, des biens. Afin d'éviter un tel partage, Bartolomeo Tagliavia, premier baron de Castelvetrano, suit la coutume de Palerme dont il est citoyen², et les laisse indivis à sa femme et ses enfants ; mais si ceux-ci meurent sans héritier, les biens, même féodaux, seront partagés entre ses neveux. En 1345, son fils Nino divise en deux ses fiefs, et lègue Castelvetrano à son aîné, Matteo, Sommatino à son second fils, Blasco : si ce dernier mourait sans enfants, Sommatino ne reviendrait pas à Matteo, mais à son oncle, et à ses descendants en ligne masculine. En 1458 encore Giovanni Tagliavia lègue tous ses biens allodiaux à sa fille unique, Castelvetrano à son frère Nino, la baronnie de Burgio-Millusio et Pietrabelice à son autre frère Bartolomeo (à charge il est vrai pour lui de rembourser la dot de sa veuve) : elle sera rachetée et réunie au patrimoine de la branche aînée par son petit-neveu en 1499³.

Postérieure à 1458, antérieure à 1548, date du premier *vinculum*, la rupture doit se situer autour de 1500 : elle est suffisamment récente ou peu assurée en 1512 pour que, léguant sa fille unique et tous ses biens à l'héritier des Tagliavia — l'aîné, ou, s'il meurt, l'un de ses frères par ordre de naissance —, Carlo d'Aragona fasse obligation au baron de Castelvetrano, déjà son beau-frère, de « renoncer » en faveur de son fils à tous ses fiefs au moment du mariage, quitte à se réserver l'usufruit d'une partie. La pratique

1. ASN-AP, *Palermo, Testamenti*, XXXI : testament présenté après sa mort par son petit-fils, le 23 sept. 1599 à Madrid.

2. J. CUSHMAN DAVIS, *The decline of the Venetian nobility as a ruling class*, Baltimore, 1962, chap. III.

3. Outre le testament de don Carlo, celui de sa belle-fille, Maria de Marinis, ASP, *Notai Defanti*, not. G. A. Pandolfo, 17 mars 1616.

4. *Ibid.*, not. Giacomo Scavuzzo, 3616, 24 sept. 1548.

1. R. TRIFONE, article « Fedecompresso », *Nuovissimo Digesto Italiano*, vol. VII, Turin, 1957. Tous mes remerciements vont à Giambattista Scidà, qui a sur ces problèmes juridiques orienté amicalement mes recherches, sans accepter toutes mes conclusions.

2. ASN-AP, *Palermo, Testamenti*, XXIV, f. 150-159. Sur ce « partage tripartite » dans les coutumes urbaines de Sicile (1/3 au mari, 1/3 aux enfants, 1/3 à la femme), cf. C. CAHEN, *Le régime féodal de l'Italie normande*, Paris, 1940, p. 84-86.

3. ASN-AP, *Palermo, Testamenti*, XXIV, f. 179 v, 7 oct. 1345, et f. 217, 6 juillet 1458.

de la donation au fils aîné, au moment du mariage, deviendra classique dans l'aristocratie sicilienne : on pourrait n'y voir qu'une anticipation sur l'héritage si elle ne réservait toujours l'usufruit au donateur. En fait, elle représente une garantie supplémentaire : trois précautions — donation, *vinculum*, fidéicommiss — valent mieux que deux.

Générale ou non — l'enquête reste à faire —, cette transformation fondamentale touche plus la pratique que le droit : les formes juridiques sont sauvées. La tradition sicilienne distingue et admet à la fois, comme à Naples, le droit lombard, qui interdit toute aliénation, exclut les femmes de la succession, mais prévoit le partage entre les héritiers mâles, et le droit franc, qui interdit tout partage, établit la double prérogative du sexe et de l'âge, mais admet par là même les femmes, en seconde ligne à l'héritage. Elle distingue par ailleurs le fief « familial » et le fief « héréditaire » : le premier se transmet de droit, sans possibilité d'aliénation, à l'héritier légitime, tandis que le second reste à la libre disposition du testateur. On soulignera donc, non sans raison, le recul du droit lombard devant le droit franc, de la forme « héréditaire » devant la forme « familiale » : l'accession aux titres de comte, marquis ou prince, abondamment mis en vente par la monarchie espagnole, impliquait à elle seule le passage au *jus francorum*¹.

Sans entrer dans le détail de discussions juridiques qui firent les beaux jours, et parfois la fortune, des feudistes de l'île, l'évolution, formellement impeccable, semble pourtant riche d'un autre sens. Tous les efforts de la noblesse sicilienne, du XIII^e au XV^e siècle, avaient en effet tendu à transformer le fief en bien privé, comme en témoignent les « capitulations » successives obtenues de la monarchie : les plus célèbres sont restées celles qui autorisèrent la succession en ligne collatérale (cap. *Si aliquem*) et surtout admirèrent la libre aliénation des fiefs (cap. *Volentes*) par « vente, engagement ou échange », sans même une autorisation royale préalable, pourvu que ce soit en faveur d'une *persona dignior, vel aequè digna, seu nobilis*. Tout au plus le roi se réservait-il le droit de préemption, et une dîme sur les transactions et les constitutions de rentes. La multiplication des ventes, souvent d'ailleurs à réméré, ce qui

1. P. de GREGORIO, *De concessione feudi tractatus*, Palerme, éd. Mastrilli, 1598, et *Tractatus de vita et militia, de dote de paragio, de judiciis causarum feudalium*, Palerme, éd. Mastrilli, 1596.

accrut encore la mobilité foncière, fut telle qu'elle justifia amplement l'adage selon lequel « quiconque a de l'argent achète un fief et devient baron ». Aliénant les villes domaniales, à charge pour celles-ci de se racheter si elles le pouvaient ou le voulaient, le roi donnait d'ailleurs l'exemple.

Passé 1500-1530, la tendance se renverse : une nette réaction s'affirme contre le morcellement. Les mêmes Parlements, dominés par les barons, qui demandaient à Frédéric III la liberté d'aliéner, ou à Alphonse V encore la dispense de la dîme sur les ventes de fiefs faites pour rembourser une dot, font en 1550 à Charles Quint l'éloge de la succession par primogéniture — garantie d'un service militaire qui tend à tomber en désuétude au profit d'une composition financière —, et lui demandent la limitation des douaires, la réglementation des dots, la généralisation du droit franc. Les vieilles oppositions s'en trouvent dépassées¹. A l'allodialisation du fief, permise par l'affaiblissement du pouvoir royal, fait suite, à la demande de la classe nobiliaire elle-même, le mouvement inverse, et même une certaine féodalisation de l'alleu : tous les biens, tant allodiaux que féodaux, *feudali et burgensalici*, sont en effet transmis *sub vinculo* à l'héritier universel. Et le *vinculum* imposé par le premier testateur bloque la liberté du successeur. Sous le masque et la protection d'une législation féodale, et au prix d'une transformation de la conception même de la famille, la noblesse sicilienne tente de résister à l'érosion.

Son principal problème devient celui de l'endettement. Ce sont les dots à rembourser ou les douaires à payer aux veuves. Et surtout les compensations financières, strictement prévues par la loi, dues aux cadets et aux filles, exclus de la succession. Pour les premiers, la charge — la *vila milizia* — demeure encore légère : une rente viagère variant entre 1/3 et 1/2 de ce qu'aurait été leur part si la succession avait été également partagée. Leurs débouchés furent ceux que l'on connaît ailleurs. Don Giuseppe, frère du premier duc de Terranova, vraie figure de grand *gabelloto* (fermier de seigneurie), administre en fait les biens de son aîné, qui, après sa mort en 1567, devient le tuteur de ses enfants, tuteur peu scrupuleux d'ailleurs, semble-t-il : en 1576 le duc doit à son neveu plus de 50 000 écus, et, pour régler sa dette, achète pour lui une baronnie, Cellaro, qu'il lui rachètera peu après, grossissant encore

1. *Capitula Regni Siciliae*, Palerme, éd. Testa, 1741, I, p. 21, 60, 349 et II, p. 246.

son patrimoine. Les autres fils de don Giuseppe seront l'un chevalier de Malte, l'autre régent du *Consejo de Italia*. Le duc fera de même pour ses cadets, dont l'un fut cardinal, comme son grand-oncle : l'Église, l'ordre de Malte, la haute administration sont les débouchés privilégiés.

Pour les filles, afin de compenser le poids des dots dites de *paragio* — un tiers aussi de leur part normale de la succession, mais en capital, et à titre perpétuel —, où nous verrons la principale source d'endettement, les remèdes furent doubles. Le premier, classique, les intermariages : point, ou guère, de mariage aristocratique sans dispense de consanguinité. Les alliances entre cousins germains sont monnaie courante, quand ce n'est pas l'oncle qui épouse sa nièce. Avec le regard méprisant du *Guépard* sur les jeunes filles du bal, on en imaginera les conséquences biologiques. Les mariages semblent se régler par compensation d'une génération sur l'autre. Carlo d'Aragona épouse la fille du marquis de Geraci, mais donne sa fille à son neveu. Après d'autres unions, l'équilibre sera presque atteint : en 1658, les deux familles s'échangent des rentes presque équivalentes, 800 onces dans un sens, 843 dans l'autre.

Le second remède, la chasse aux héritières universelles, fut utilisé avec succès par les anciens barons de Castelvetro. L'alliance avec les Aragona avait marqué le point de départ de leur fortune. Moins de cinquante ans plus tard, en 1559, don Carlo obtient pour son fils aîné Maria de Marinis, seconde fille de Pietro de Marinis, mais bientôt, sinon déjà, vu la stérilité de son aînée, héritière assurée du marquisat de Favara et de la baronnie de Muxaro, énorme réserve foncière aux portes d'Agrigente, qui reviendra enfin, après une longue attente, à son petit-fils.

Malte et l'Église pour les fils, le couvent pour les filles, quand il apparaît possible de limiter ainsi leurs dots : la tendance est nette à une limitation des mariages. Pour celle des naissances, généraliser sur un seul cas serait dangereux. Pourtant ce cas semble éloquent. Le premier duc a dix enfants qui parviennent à l'âge adulte, cinq garçons et cinq filles, toutes mariées. Son aîné Giovanni, cinq, dont un malade mental. Son petit-fils Carlo, quatre, semble-t-il. De ses arrière-petits-fils, l'aîné meurt sans descendance, et Diego, le cadet, ne laisse qu'une fille légitime. Volonté consciente ou non, hasard, ou conséquence des mariages consanguins ? Le problème reste posé.

Essai de bilan

Si l'on tente un bilan foncier pour les années 1500-1650, on trouvera :

- de multiples rachats de terres, précédemment aliénées par vente ou testament : à Castelvetro la baronnie de Burgio-Millusio et Pietrabelice, laissée en 1458 par Giovanni Tagliavia à son frère, rentre en 1499 dans le patrimoine ; la baronnie de Belice est rachetée aux Amato vers 1560, le fief des Fontanelle en 1576 ;
- des achats purs et simples : la thonaire de San Vito, acquise par la duchesse ; la baronnie de Cellaro achetée par le duc pour son neveu 20 000 écus et rachetée par lui au même prix, mais qui reviendra, au début du xvii^e siècle, à son propriétaire initial, par exercice du droit de réméré ;
- des concessions plus ou moins forcées de la part des administrations communales (universités) ou des établissements religieux : en 1561 l'hôpital de Messine lui acense le *fief* Manfria, à Terranova, et deux ans plus tard, le conseil de la ville, présidé par son frère, lui concède « spontanément » le *jus pascendi* sur ce même *fief*, pour le « remercier » du détournement de l'eau du fleuve, utilisable pour l'irrigation et pour les moulins¹ ; vers 1650 le prieuré de la Trinité de Delia acense à don Diego le *fief* de Margio à Castelvetro ;
- surtout des acquisitions par mariage : Terranova et Avola en 1512, Favara et baronnie de Muxaro en 1592.

Une seule vente avant 1600 : celle de Pietrabelice en 1572 à Giovanni Tagliavia, peut-être un parent et sûrement un associé : mais le rachat intervient dès 1589. Il faut attendre les années 1620 pour assister aux premières aliénations durables : elles portent sur les fiefs de l'état de Favara. Encore seule l'une d'elles sera-t-elle définitive : celle, pour près de 60 000 écus, de trois fiefs de la baronnie de Muxaro qui, après être passés entre les mains des Grimaldi, Génois, et des Mannelli et Zati, Florentins, sont transformés en un nouveau duché (San Biagio). Deux autres fiefs, Muxiareello et Minavento, vendus en 1633, seront rachetés en 1671, un troisième vendu aussi, mais ultérieurement échangé. Quant à la grande vente de 1628, sept fiefs de Muxaro échangés avec la

1. ASN-AP, *Terranova, Archivio*, XXXVIII.

famille Termini contre quatre des cinq fiefs de la baronnie de Berribaida, entre Castelvetro et la mer, elle aboutit à un véritable marché de dupes : les Termini incapables de payer la différence de prix, Diego d'Aragona obtient dès 1635 la saisie des sept fiefs, et du nouveau village de Casteltermini, qu'il récupère ainsi tout en gardant Berribaida¹.

Aucune perte donc avant 1600, et après cette date des gains qui compensent largement les ventes : l'idéal de la stabilité du patrimoine est atteint. Et deux riches successions, intégralement recueillies, ont placé en un siècle la famille à la tête de la seconde fortune foncière de l'île, quand, faute d'héritier mâle, celle-ci passe entre les mains des Pignatelli de Naples.

Composition du patrimoine

Au premier rang, bien sûr, les possessions féodales. Trois, puis quatre grands ensembles géographiques dispersés sur la côte sud,

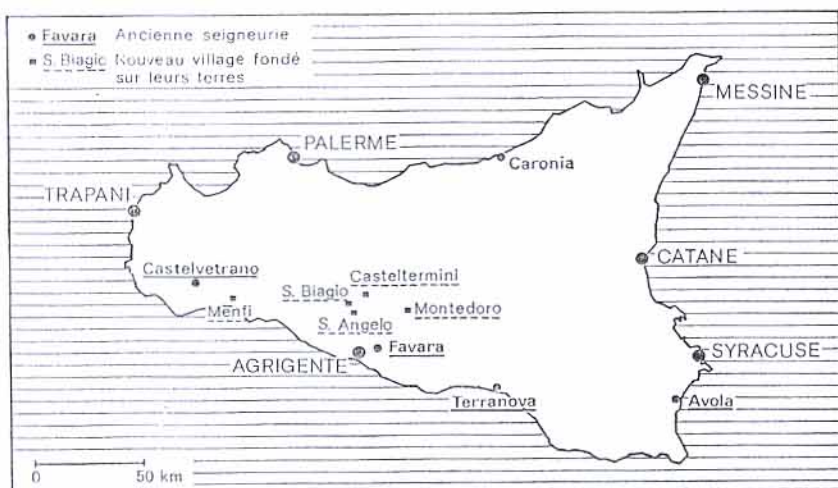


FIG. 1. — Les possessions des Aragona vers 1650

d'un bout à l'autre de l'île. Castelvetro et les baronnies voisines de Borgetto et Cellaro. Terranova et son *caricatore*. Avola et son moulin à sucre. A la fin du xvi^e siècle s'y ajoutent le marquisat de

1. ASN-AP, Casteltermini, IV, et F. de SPUCCHES, *Storia dei feudi di Sicilia*, Palerme, 1924-1941, vol. II, p. 406.

Favara et le nouveau village en cours de construction sur la baronnie de Muxaro. Ce sont les éléments les plus significatifs pour l'histoire sociale. Mais le tableau des « entrées » en 1573-1576 (tableau I) invite à y ajouter au moins trois grands groupes de revenus :

- les offices publics et les charges officielles : l'amirauté de Sicile (une série de droits sur les thonaires et les vice-amirautés, qui sont sous-affermés) rapporte 2 500 à 2 700 écus vers 1575, 3 500 à 3 700 vers 1590, 5 500 vers 1610. La présidence du royaume, la charge de capitaine général, le commandement de la cavalerie disparaissent au contraire de la comptabilité quand Terranova quitte la Sicile en 1579 : ses autres salaires et les gratifications royales n'y apparaissent désormais que lorsqu'ils sont assignés sur la trésorerie de l'île ;
- les franchises et privilèges commerciaux divers : essentiellement les 1 000 *tratte* (en « salmes grosses » de 3,44 hl) de Terranova. Utilisées « passivement », comme une rente, elles nous renvoient au groupe précédent ; « activement », au groupe suivant ;
- les bénéfiques commerciaux : vente du blé des terrages de Terranova ou de blé acheté sur place en supplément ; affermage, généralement en « compagnie » avec un ou deux partenaires, d'autres grands domaines féodaux ; exploitation d'un navire pour le grand commerce ; avant 1570, et de nouveau après 1600, guerre de course.

Le patrimoine foncier

Les biens allodiaux ne sont plus guère représentés que par les possessions palermitaines. Un hôtel urbain (*casa grande*), avec son jardin, loué dès que le duc quitte l'île. Un jardin dans la plaine, près de la Zisa (*giardino di fora*), constitué par acquisitions successives vers 1550, soigneusement irrigué et planté : le duc y fait construire vers 1560 sa villa suburbaine. Ce sont les éléments normaux du train de vie aristocratique : sans pouvoir les évaluer en capital, nous verrons qu'ils rapportent peu, mais n'absorbent qu'une faible partie des dépenses.

Les biens féodaux représentent l'essentiel du patrimoine foncier. Partout sous le titre normal d'*étal*, on y retrouve une triple série d'éléments :

- les « gabelles » ou droits indirects, surtout sur la consommation (pain et mouture, vin, viande, salaisons et fromages), secondaire-

TABLEAU 1
Recettes et dépenses (1573-1574 à 1575-1576)

A) Recettes			
	1573-1574	1574-1575	1575-1576
1. Terres :			
Jardin urbain	35	12	40
Jardin de la Zisa	64.14. 5	...	(— 129.24. 2)
Castelvetrano	1 388. 9.13	1 620.28. 6	1 441.26.19
Terranova.....	4 093.26.15	4 493.17.10	6 701. 1. 5
Borgetto, Belice, Cellaro	3 350	2 800	2 800
2. Charges et salaires :			
Amiral de Sicile	1 043.21.10	1 120. 6. 5	1 149. 6.16
Président du royaume	(86.20)	(173.10)	...
Capitaine général	1 104	1 104	
Capitaine général et « lieutenant »			1 932
Parlement ordinaire .			1 000
8 places de capitaine et 20 cheval-légers .	(1 673.24)	(1 673.24)	(1 673.24)
3. Franchises et privilèges :			
Franchises diverses ..	374.26.14	338.20	146. 6.19
1 000 traites	861. 2. 4	927.22	— 2.18
4. Bénéfices commerciaux :			
Sur les blés de Terranova	2 050.12. 2	1 057.25. 4	1 802. 1.11
Sur 3 000 salmes de blé achetées à Agrigente			494
11 1/2 carats dans l'affermage de Mazzarino	532.27.18	1 161.19.11	2 073.28. 1
Un tiers de la compagnie de Partanna .	1 101.12. 8	2 043. 1. 8	1 981.11. 2
Un quart de la ferme d'Abesi			40. 6.15
	17 760.17. 9	18 188. 4. 4	22 144.11. 6
B) Dépenses			
	1573-1574	1574-1575	1575-1576
Chevaux.....	1 441.12. 2	1 330.10. 5	970. 9. 8
Vêtements	1 938. 3.16	1 603.27. 8	909.20.17
Maison	6 465. 0.16	6 183.24.10	4 597.18.11
Dépenses extraordinaires.	2 371. 1. 5	2 388.20.14	2 595.23.12
Rentes (<i>gravezze</i>)	1 160.23.12	1 683. 0.17	1 687.24. 4
Salaires	1 078.16.16	1 242.15.14	1 163.22. 6
Total partiel	(14 454.28. 7)	(14 432. 9. 8)	(11 924.28.18)
Total effectif.....	18 065.29.18	15 376.18.11	12 147.21.18

N.B. — Toutes les sommes entre parenthèses ont été calculées par nous, en raison des reports de règlement d'une année sur l'autre.

Les comptes sont tenus en monnaie sicilienne : onces, *lari*, *grani*.

ment sur le commerce (*dogana, cassa*), l'administration (*baglia*, offices, comme celui de maître notaire), et même la production (huile, vin) ;

- les cens sur les terres concédées de plus ou moins longue date à emphytéose, sur des maisons, des jardins, des vignes, etc. ;
- les terres de culture et de pâture, affermées par grands ensembles (*fiefs*) ou données à terrage par tenures de dimensions variables à des « laboureurs » (*borgesi*).

Les exemples de « taille féodale » sont exceptionnels : un « don » volontaire en 1561-1562 à Castelvetrano et Avola, un autre à Avola en 1635 pour le mariage de la fille de Diego. La collecte annuelle perçue à Avola, quartier par quartier, semble pouvoir être assimilée à un cens. Quant aux droits de justice, notamment les compositions judiciaires, ils ne jouent, tant qu'on peut les suivre, qu'un rôle marginal.

Le recul le plus net est celui des exploitations directes. En dehors des moulins (à grain et à huile), assimilables une fois construits à des « gabelles », une seule a résisté : le moulin à sucre (*trappelo*) d'Avola et les cultures de canne qui l'entourent, parfois affermés, souvent gérés directement. La vigne ne prend une réelle valeur d'exploitation commerciale qu'à Castelvetrano : 86 milliers de pieds en 1604, 140 vers 1732¹. Mais la dernière mention d'une ferme (*massaria*) seigneuriale date de 1544-1545, à Castelvetrano. En 1512, la *massaria* figurait en bonne place, avec ses bœufs, ses chevaux et ses mules, et son troupeau de onze esclaves noirs, dans l'inventaire après décès de Carlo d'Aragona, à Terranova. Quant à Bartolomeo Tagliavia, en 1307, il apparaissait bien plus comme un producteur de blé et un éleveur que comme un feudataire : au premier rang de sa fortune, quatre *massarie* avec 25 esclaves et tout le train de culture, 400 vaches, 1 000 porcs, près de 9 000 moutons². On mesure l'importance du changement acquis, en Sicile comme en Languedoc³, vers 1550. Le seigneur vend le blé de ses terrages, n'entretient de bétail que pour le prêter à ses paysans, quand il ne revend pas à l'un ce qu'il a saisi à l'autre. Sucre excepté, il ne prend plus, normalement, de risques dans la pro-

1. V. TITONE, *Riveli e platee del regno di Sicilia*, Milan, 1961, p. 130.

2. ASN-AP, *Palermo, Testamenti*, XXIV, f. 150-159 et XIV, f. 281 sq.

3. E. LE ROY-LADURIE, *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1966, p. 170.

TABLEAU 2. — Revenus de Castelvetrano et de ses annexes

	Fiefs	Gabelles	Moulins	Cens	Revenu brut		Cellaro	Borgetto Belice	Pietra-belice	Total
					Castelvetrano					
1556-1557 ..		635	36	65.21.8	1 345. 6. 8					
1557-1558 ..		789	34	65.16.8						1 200
1562-1563 ..										
1573-1574 ..	347.12	1 171.29.10	26	156. 4.14	1 840.26.11		550			2 800
1574-1575 ..	347.12	1 319.15.18	27	156. 4.14	1 989.14. 9					2 800
1575-1576 ..	347.12	1 550	28	156. 4.14	2 125.15.14					2 800
1576-1577 ..	505.15	1 583.45	23	156.11.14	2 356.26.18					2 800
1584-1585 ..	602	1 539.23. 6	27	156.11.14	2 232.29. 6		520			2 400
1585-1586 ..	602	1 567	27	156.11.14	2 437.27		520			2 400
1586-1587 ..	650	1 687	27	156.11.14	2 553.11.14					2 800
1590-1591 ..	780	1 521	31.15	142.13.18	(2 556)					2 840
1591-1592 ..	780	1 321.20	29.15	142.13.18	(2 380)					2 840
1592-1593 ..					2 594.21.18					3 240
1593-1594 ..					(2 810.14)					3 240
1594-1595 ..					(2 975)					3 560
1597-1598 ..	590	1 457.20	30	389.17. 2	(2 800)					3 560
1598-1599 ..										5 400
1599-1600 ..										5 400
1600-1601 ..										5 400
1601-1602 ..		1 532	31.15							2 403
1602-1603 ..		1 587.15	33							2 403
1603-1604 ..		1 623	37.15							2 403

N.B. — Les chiffres de 1598-1601 comprennent la ferme de Castelvetrano plus Borgetto et Belice. Les fiefs affermés passent de deux à trois en 1576 (rachat), puis de nouveau à deux en 1597 (acensement).
Sommes en onces, *tart*, *grant*.

Une famille de l'aristocratie sicilienne : les ducs de Terranova

duction agricole. Gabelles, cens, terres affermées : il a pour lui toutes les sécurités de la rente.

Mais, d'un endroit à l'autre, les proportions entre ces éléments varient fortement. A Castelvetrano (sans Borgetto ni Berribaida) où les redevances en nature ont disparu, les « gabelles » représentent la moitié du total, et se maintiennent à ce niveau (tableau 2). De même à Terranova si on ne considère que les revenus en argent, mais les entrées en blé représentent en moyenne les deux tiers du total (tableau 3). De même aussi à Avola, mais là, aux revenus en argent et en grains (60 % pour les premiers, 40 % pour les seconds), il faut joindre les profits de l'exploitation du *trappelo*, parfois nuls, parfois doubles. A Favara et Sant'Angelo au contraire, c'est la terre louée par grands *fiefs*, moitié contre une rente en argent, moitié contre du blé livrable pour l'essentiel, prêt à l'exportation, aux *caricatori* de Sciacca et d'Agrigente, qui l'emporte largement sur des gabelles encore médiocres : en 1592-1593, celles-ci ne rapportent qu'un dixième du total, 572 onces sur 5 492.

Derrière cette diversité, il faut voir les deux extrêmes, bien concrets. D'un côté un seigneur relativement démuné de terres, et touchant essentiellement des « gabelles », des cens, les revenus des moulins, etc. De l'autre un seigneur resté maître d'une grande partie du sol, qu'il afferme librement. Tout se passe comme si cette opposition, acquise dès 1500, ne faisait que s'aggraver. A Castelvetrano où se développe, du *xvi*^e au *xviii*^e siècle, l'essor d'une viticulture qui conduira au vin « de Marsala », si le duc rachète en 1575-1576 un *fief* aliéné (Fontanelle) il en acense un autre (Canalotto) en 1593. Le montant des cens passe de 162 écus en 1556-1558 à 362 en 1573-1587, 972 en 1597, 3 898 en 1732 (exigibles, malgré de nombreux abandons). A cette date les six *fiefs* de Castelvetrano restés au prince sont concédés à emphytéose, ainsi que trois des quatre *fiefs* de Berribaida (ces derniers pour plus de 5 000 écus). Seul le comté de Borgetto continue à être loué *a seminerio* et *ad erba*, ce qui rétablit l'équilibre entre cens et terres affermées. Ne voyons pas d'ailleurs dans ces concessions à emphytéose une perte de richesse : car ces cens de la fin du *xvi*^e ou du *xvii*^e siècle — trois à cinq écus la *salme* de terre — sont de 20 à 100 % supérieurs à la valeur locative de la terre nue (moins de 2,5 écus, et l'acensement de Canalotto en fait par exemple passer le rapport annuel de 500 écus en 1592-1593 à 645 en 1597-1598, sans parler du pourboire (*beveraggio*) de 12 1/2 écus la *salme* versé

TABLEAU 3. — Revenus de Terranova

	Gabelles	Fiefs	Terrages			Restouables		Total brut (2 400)	Total net
			(1)	(2)	(3)	(1)	(2)		
1554-1555	669					s. 1 162	77. 4. 15		
1562-1563 à 1566-1567									
1573-1574	790	500	s. 2 259. 12	36	2 771. 21	1 984. 2	135. 19. 10	4 093. 26. 4	
1574-1575	790	500	2 069. 12	43	2 966. 19	1 984. 2	135. 19. 10	4 493. 17. 10	
1575-1576	890	513	2 553. 10	60	5 107. 7	2 245	149. 21	6 701. 1. 5	
1576-1577	890	513	2 607. 7	72	6 257	2 332. 8	155. 15	7 862. 20. 19	
1577-1578			2 696	50	4 493. 16			6 716. 4. 13	
1578-1579			2 670	58	5 163			6 873. 8. 17	
1579-1580			2 826. 8	45	4 239. 22			6 131. 12	
1580-1581			2 836	45	4 254			6 451. 2. 10	
1581-1582			2 838. 8	48	4 541. 18			6 447. 18. 13	
1582-1583	(985)	595	2 848	53	4 448. 4	1 463. 2	97. 16	5 776. 28. 16	
1583-1584	1 044	610	1 308. 6	50	2 441. 18	1 043	69. 16	4 154. 4. 11	
1584-1585	(1 044)	625	1 467. 12	48	2 344. 12	1 294. 8	86. 9	3 683. 6. 13	
1585-1586	(1 044)	625	1 852. 4	48	2 953. 18	1 740. 2	116. 0. 5	4 563. 17. 7	
1586-1587	(1 044)	625	1 893. 2	48	3 029	1 764. 4	117. 18. 10	4 374. 22. 19	
1587-1588	(982)	659	1 784. 5	48	2 854. 27	1 540. 12	102. 21. 12	4 705. 12. 10	
1588-1589	982								
1589-1590	982	699	2 485. 15	88	7 263. 13	2 241. 8	149. 13	9 387. 9. 13	
1590-1591	982	699	2 503. 1	125	10 428. 19	2 255	150. 10	12 515. 2. 6	
1591-1592	862	675	1 226. 11	48	1 962. 22	989	65. 28	3 825	
1592-1593	862	760	1 638. 4	56	3 318. 1	1 524	101. 20	5 373. 26. 2	
1600-1601	937	908	2 307. 4	46	3 337. 15	2 065	137. 15. 7	5 595	
1601-1602	937	913	(1 794. 41)	71	4 247. 13	1 897. 8	126. 15. 3	6 546	
1602-1603	937	908	2 455. 2	80	6 547. 2	2 210	147. 10. 8	8 832	
1603-1604			(2 375. 12)	69	5 466. 16	2 181	145. 12. 1	8 002	

N.B. — Comptes en onces, *tari*, *grani*.Terrages : (1) s. = salmes de blé ; (2) prix en *tari* ; (3) valeur totale.Restouables : (1) s. = salmes ; (2) valeur, à *tari*, 2 la salme de terre.

Dans tous les cas il s'agit des quantités dues, et non de celles effectivement payées, sauf en 1601-1602 et 1603-1604 (chiffres entre parenthèses), où sont concédées des diminutions de terrages : s. 697. 4 en 1601-1602, s. 105. 8 en 1603-1604.

Le total net tient compte des dépenses d'administration et d'entretien, et des reports.

Une famille de l'aristocratie sicilienne : les ducs de Terranova

par les acquéreurs. Après l'acquisition de Berribaida, les nouveaux vassaux du prince, qui avaient pris leurs terres à emphytéose vers 1604 pour un cens de 2 1/2 écus la *salme* se laisseront pour la plupart « persuader » d'accepter une augmentation d'un écu¹.

A Terranova au contraire, Carlo d'Aragona acquiert deux *fiefs*, et des terres annexes, sans rien céder, ou presque rien. En 1635 les cens n'excèdent pas 375 écus, sur un revenu total de 18 000. Cinq *fiefs* sur six, 94 tenures cultivées en blé sur 134 lui appartiennent² : les bases du partage de la plaine de Gela demeurent inchangées. Et le duc ne laisse échapper aucune occasion d'accroître ses droits : après la concession forcée de 1563, il arrache à l'Université la vente du droit de pâture (*jus pascendi*), libérant ainsi ses terres de cette servitude pour acquérir ce droit sur les terres des particuliers. Ni huile, ni vin, ni soie ; à peine assez de fromages pour nourrir la population ; les 5 000 *salmes* de terres de la plaine de Gela restent vouées à la monoculture du blé et au pâturage transhumant³.

Avec sa plantation de canne à sucre — 25 salmes de culture intensive en 1688 —, Avola offrirait un exemple différent ; malgré le maintien d'importants terrages en grain, on y aperçoit le lent grignotage de l'emphytéose : 125 écus de cens en 1556, 562 un siècle plus tard, par la concession de deux *fiefs* ; mutation toponymique significative, le *fief* de San Carlo devient les « clos » (*chiuse*) de Carlo.

Mais le cas le plus exemplaire, car intermédiaire entre les deux extrêmes, est encore celui du marquisat de Favara et de la baronnie de Muxaro, transformés de l'intérieur par la fondation des villages de colonisation : 2 095 habitants en 1583, 3 320 en 1594 sur plus de 30 000 hectares (d'après les superficies des communes actuelles). Sant'Angelo y naît vers 1590, sur l'emplacement de l'ancien *casale* de Muxaro ; les Gerardi, acheteurs de trois *fiefs* en 1627, y fondent San Biagio ; à peine créé par les Termini, Casteltermini retombe entre les mains des Aragona, qui, vers 1635-1640, fondent à leur tour Montedoro. En 1652, avec 7 952 habitants, dont, San Biagio déduit, 7 609 sur les terres des Aragona, la population a presque quadruplé depuis 1583. Tout autour, nouveaux et anciens seigneurs font de même : Sant'Elisabetta, Aragona, Comitini, Acquaviva, Campofranco, etc., naissent dans les mêmes années.

1. V. TITONE, *Riveli...*, p. 125.2. ASN-AP, *Terranova, Libro maggiore*, 1634-1635.3. ASN-AP, *Terranova, Archivio*, XXXVIII.

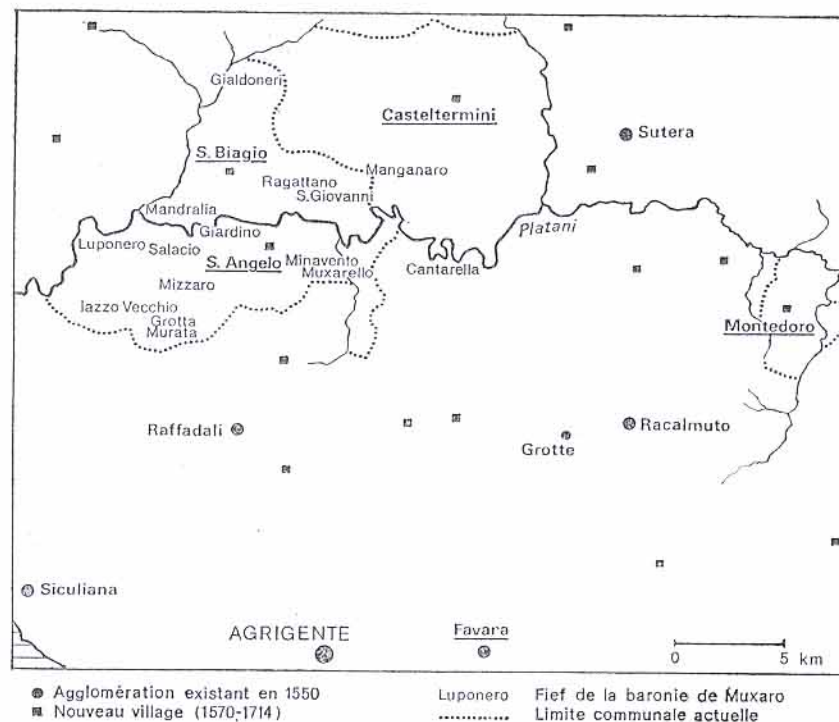


FIG. 2. — La colonisation dans l'arrière-pays d'Agrigente

Partout, quel que soit l'artisan de la colonisation, le schéma reste le même : si le fondateur construit à ses frais les premières maisons et les premières infrastructures (auberge, moulin, pressoir à huile, prison...), il lui faut, pour attirer les nouveaux habitants, leur concéder à cens, outre leur demeure, un jardin, une vigne, quelques *tumoli* de terre. Vite plantés, ces lopins constituent, autour du nouvel habitat, le *ruedo* classique du village sicilien comme du village andalou. Tout ou partie d'un ou deux *fiefs* est dans chaque cas sacrifié à ces lotissements : Sant'Angelo et Mizzaro à Sant'Angelo, San Biagio puis Ragattano à San Biagio, La Chudia et Manganaro à Casteltermini, Balatazza à Montedoro. Soit 7 *fiefs* sur un total de 26 : ce qui, là encore, ne signifie pas — et ne signifiera pas avant 1750-1760 — une perte, vu le haut niveau des cens. Ragattano s'affermait en 1598 pour 612 écus : en 1657-1658 les seuls cens et « clos », concédés à partir de 1628, en rapportent 652. Et il faut y ajouter l'augmentation des gabelles villageoises, et la

masse de main-d'œuvre mise à la disposition du seigneur et de ses fermiers : la composition du revenu seigneurial évolue vers un type plus équilibré. Vers 1650, la valorisation du reste a compensé la seule aliénation durable, celle du duché de San Biagio. Dans l'immédiat l'emphytéose a permis de gagner le pari du peuplement, mais elle n'entame pas en profondeur le grand domaine, et à long terme le blé l'emportera : plus d'hommes, donc plus de blé. Dans l'évêché d'Agrigente où naît une grande part des nouveaux villages, et dont la population fait plus que doubler entre 1583 et 1748, les dîmes en blé, grossièrement proportionnelles aux emblavures, passent de 884 salmes en 1606 à 1 590 en 1740¹.

La vigne à Castelvetrano, le blé à Terranova, l'homme à Favara-Sant'Angelo, disponible pour l'une et pour l'autre : on ne s'écarte guère de modèles de croissance très simples, mais le régime seigneurial apparaît encore remarquablement souple, capable de fixer, en s'adaptant à leurs exigences, et en y trouvant son profit, les nouvelles activités économiques. D'un côté la vigne, l'huile, la soie, toutes les cultures arbustives, qui signifient acensement, emphytéose, petite et moyenne exploitations, pénétration du capital urbain. De l'autre, le blé, qui nous renvoie toujours au grand domaine, plus solide que jamais en ces années 1550-1650. Mais que la demande militaire se fasse pressante, et voici, à Favara en 1593-1594, la première concession de mine de soufre ; ou, en 1599-1600, gérées directement, les premières rizières².

Bénéfices commerciaux

La présence constante de ces bénéfices dans la comptabilité, au moins jusqu'en 1578, montre combien le problème de l'absentéisme seigneurial est en général mal posé, et mal interprété comme un signe de manque d'intérêt. Certes quelques baronnies (Borgetto et Belice) sont assez régulièrement affermées à des hommes d'affaires, parfois étrangers (Pier Gregorio Lomellino en 1573-1575, G. B. Giustiniano en 1576-1581), mais pas toujours (Giorgio Tagliavia à partir de 1584). Mais jusqu'en 1590 au moins Terranova et Castelvetrano restent administrés par le représentant ducal, le

1. ASP, *Conservatoria del registro*, 1330, f. 92-98 (1606) et *Sacrae Regiae Visitationis per Siciliam a J. A. De Ciocchis Caroli III Regis iussu acta decretaque omnia*, Palerme, 1836, vol. 1, p. 251-259.

2. ASN-AP, *Palermo, Contabilità, Libro maggiore* 35, f. 152, et *Libro giornale* 37, f. 33.

Secreto, qui afferme sur place, en y participant à l'occasion lui-même, revenus et gabelles : soit un bon champ d'activités pour une série de « marchands de campagne » assez faciles à suivre, normalement membres d'une aristocratie municipale qui obtient ou renforce alors son monopole de l'administration communale, et dont les éléments les plus riches accèdent, ou vont accéder au baronnage. Mais qu'un banquier lombard, Ottavio Lampugnana, prenne à ferme Castelvetrano en 1594, et cette pratique des affermages locaux ne disparaît pas pour autant, au contraire : sur place, les sous-locataires, capables de prendre à bail un ou deux *fiefs* et de payer un loyer annuel de 500 ou 1 000 écus, restent les mêmes. Ils le verseront désormais au banquier palermitain, mais bien souvent le lui versaient déjà, car le duc avait demandé à la banque une avance de trésorerie contre cession de ses créances : au total le changement est plus comptable que réel. Inversement, si l'affermage des seigneuries paraît préféré au xvii^e siècle, c'est qu'il permet de dégager plus clairement les sommes disponibles pour payer les créanciers : mais nous verrons qu'il recouvre de nombreuses fraudes. Et Castelvetrano, Terranova ou Avola voient encore de longues périodes de gestion directe.

Au xvi^e siècle, outre ses terres, le duc prend à ferme, généralement en « compagnie » toute une série de domaines : des *fiefs* isolés, notamment pour son haras (*Razza de cavalli*, caractéristique d'une Sicile encore exportatrice de chevaux de prix), dont les bêtes, de Castelvetrano, vont paître jusqu'à Corleone. Mais aussi des seigneuries complètes. De 1573-1574 à 1575-1576 le voici associé (avec 11 1/2 carats) avec un marchand noble de Messine pour exploiter l'état de Mazzarino, dont les blés viennent grossir ceux de Terranova. Pendant onze ans, de 1568-1569 à 1579-1580, avec une année d'interruption, il afferme avec un marchand de Castelvetrano et le même Giorgio Tagliavia la baronnie de Partanna, voisine de Castelvetrano : son tiers dans l'affaire lui rapportera 26 977 écus, soit près de 2 500 par an. Toute la gestion est bien entendu assurée par ses associés. Lui-même apporte des capitaux, du blé, du bétail, mais surtout son influence politique et sociale, ne serait-ce que pour obtenir à bon prix l'adjudication de ces seigneuries pour un temps sous le contrôle de l'administration centrale, et décourager d'éventuels concurrents. Pour une action de ce type, Palerme est la meilleure des bases.

De même, bien entendu, pour le commerce du blé, pour lequel,

au hasard de la conjoncture, le duc essaiera toutes les possibilités. La vente aux magasins mêmes du *caricatore*, d'abord, mais c'est l'exception, car la solution la moins fructueuse : mieux vaut encore prêter la semence aux *borgesi*, à des taux usuraires, ou revendre le grain au prix fort aux municipalités, lors des disettes. Plus normale est la vente *in barca piccola expediti per fuori regno*, c'est-à-dire tous frais payés, prêts à être exportés, au flanc même du navire qui mouille devant le *caricatore* : c'est la formule classique du « tout compris », d'autant plus utilisée que le duc possède à Terranova une traite de 1 000 salmes, et qu'il est assez bien placé pour acheter à bon compte des traites supplémentaires, assez respecté aussi sur place pour modérer les exigences des « gabelous » locaux, assez puissant enfin pour organiser la fraude. Mais il ne recule pas devant les risques commerciaux d'un marché passé directement avec les autorités de Gênes, de Messine ou de Palerme. Quand ses grains ne suffisent pas, il s'associe avec un gros marchand (un banquier comme B. Masbel en 1558) pour en acheter par le biais du crédit à la production. Président du royaume en 1576-1577, donc tenu à une certaine modération, il utilise des prête-noms pour passer marché avec Messine affamée : sans tromper personne vraisemblablement, car ce sont ses hommes d'affaires habituels ! Il lui faudra une série d'envois à perte (1582-1583, 1587-1588) pour qu'il renonce à ce genre de risques. Temporairement d'ailleurs. En 1610-1611, son successeur suit son exemple : 1 200 salmes quittent Terranova en août 1610 à son nom, 1 112 en mai 1611, 700 en juin, sur un bateau français (patron Charles Antibes), à destination de Livourne, Viareggio ou Gênes. Et en 1617 il participe pour plus de 3 000 salmes à un marché de 12 000 passé par un marchand avec la municipalité de Messine.

Longtemps, pour ces trafics, le duc avait possédé son propre galion : le premier, construit à Palerme en 1560-1561, fait entre novembre 1561 et août 1563 les voyages Terranova-Cadix-Naples-Palerme-Sciaccia-Livourne-Gênes-Palerme avant d'être revendu à un Ragusain, Andrea di Elia (16 carats tout de suite, 8 en 1564) : en moins de deux ans il aura rapporté près de 4 000 écus. De 1574 à 1578 un nouveau galion du duc, capitaine Bartolomeo Baldi, va encore de Terranova à Venise (blé), avec retour en Sicile chargé de bois, de Sicile à Valence et Barcelone (blé) avec retour d'Iviza à Naples (sel). Faisant construire à Raguse un navire en 1575, B. Baldi en assigne au duc 4 carats, en remboursement de créances, semble-t-il.

Maurice Aymard

Au chapitre des activités commerciales, ajoutons encore trois exemples. Le premier, la guerre de course, normale pour un grand amiral de Sicile, mais médiocrement rémunératrice : dès 1568 il a vendu à Battista Doria les deux galères qu'il tenait « pour le service royal », avec leur chiourme de plus de 300 hommes, mi-esclaves, mi-volontaires. Mais en 1603-1604 don Carlo *junior* prend deux tiers dans un *galeonello* corsaire : plus de 7 000 écus.

Dans la spéculation sur les changes de Besançon-Plaisance et Lyon, le duc est normalement l'emprunteur, donc perdant, car le créancier gagne à coup sûr. Mais pas toujours : qu'il ait des capitaux d'avance, ou une créance sur un marchand génois auquel il a vendu son blé, et il les tient « sur les changes ». En 1575, à la foire d'août, il enregistre ainsi un bénéfice de 2 371 écus sur 15 195 « remis » par son homme d'affaires.

Mais le troisième exemple, celui du *trappeto* sucrier d'Avola, est encore plus remarquable par les risques courus (ceux de la production et de la vente réunis), l'importance des capitaux engagés (8 à 10 000 écus en 1650-1660) et la durée de leur immobilisation : près de deux ans entre les débuts de la culture et la vente du sucre. Une grande entreprise à l'échelle du temps, employant de 2 à 300 salariés¹, et capable de produire de 2 à 300 cantars de sucre en pain (16 à 24 tonnes), plus les débris, les mélasses, etc. Elle échappe souvent à la comptabilité centrale : le marquisat d'Avola est l'apanage du fils aîné, du vivant de son père. Il lui arrive d'être affermé : mais il est fréquemment géré directement, même pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, et quand, vers 1680-1685 tous les autres *trappeti* de l'île, ruinés par la baisse des cours, sont abandonnés l'un après l'autre, il reste le seul à fonctionner. Même à perte, si l'on en croit ces protestations des années 1690 contre un projet de fermeture : « Parmi les motifs qui doivent retenir de fermer la plantation de cannes, il y a celui-ci : le but principal des seigneurs ne fut pas commercial, car on ne peut supposer pareille pensée chez des seigneurs de cette importance ; donc il fut politique, et ce fut la volonté de conserver leurs vassaux, car le nombre de leurs vassaux sert plus aux seigneurs que le petit profit du gain. » Retirons le *trappeto* dans cette zone aux ressources médiocres, et la population, incapable de se « reconverter », s'en ira ou passera au brigandage, les gabelles ne seront plus payées, les moulins plus

entretenus, les *fiefs* et les terres ne trouveront plus à se louer... Cette entreprise non rentable est la base de l'économie locale¹ !

N'en déplaise à l'auteur de ce texte aux résonances si modernes, la culture de la canne avait connu ses beaux jours, et justifié l'intérêt des seigneurs d'Avola. Ce genre de spéculations commerciales à grand rayon fut-il réservé à une poignée de grands feudataires, les seuls à disposer d'une influence politique monnayable ? Peut-être... Elles ne témoignent pas, en tout cas, pour une passivité économique de la classe seigneuriale. Bien sûr, il ne faut pas se laisser prendre à la première personne de règle dans les livres de comptes : le duc de Terranova, de Lépante à la perte de Tunis, n'a sans doute que peu de temps à consacrer à la gestion directe de ses biens, et celle-ci est assurée à Palerme par des marchands, étrangers pour certains (Angelo Setayolo vers 1570), à Messine par des membres de la petite noblesse et du patriciat urbain (Averna, Balsamo, etc.), habiles à saisir toutes les occasions ; ils ne répercutent certainement dans les comptes officiels qu'une partie des bénéfices réels, gardant le reste pour eux : dans les comptes du blé, fait bien surprenant, nulle trace de fraude à l'exportation sur le paiement de la traite et des menus droits, ce qui est vraiment trop beau, même pour qui croit à la valeur indicative des séries officielles...

Dynamisme des revenus seigneuriaux

Si bien tenus que soient les comptes, ils ne permettent pas davantage de remplir chaque année tous les postes du tableau 1 : le dynamisme des revenus seigneuriaux, tout spécialement dans la seconde moitié du XVI^e siècle, n'en ressort pas moins avec éclat, et prend tout son sens si on le compare aux mouvements du prix du blé (cf. annexe) :

- les revenus de l'Amirauté parlent assez bien pour les charges officielles : ils doublent entre 1573 et 1607 (de 2 500 à 5 500 écus) ;
- la franchise des 1 000 traites bénéficia de la tension sur le marché méditerranéen des grains entre 1550 et 1590 : le cours des traites vendues par le gouvernement sicilien a doublé en moyenne entre 1557-1559 et 1576-1590 : il décuple presque entre 1500 et 1600. Le duc de Terranova vendra les siennes 26 *tari* l'une en 1573-1574, 28 en 1574-1575, mais 45 3/4 en 1597-1598 et 73 en 1598-1599 ;

1. ASN-AP, Avola, 55, f. 203.

1. ASN-AP, Casteltermini, IV, f. 500-503.

— le dynamisme des revenus fonciers est également très net : la ferme du duché de Terranova triple, passant de 6 000 écus (1562-1563 à 1566-1567) à 17 500 (1605-1606 à 1607-1608) puis 19 000 (1648-1649 à 1657-1658) et 19 500 (1659-1660 à 1661-1662). Le rapport de Castelvetrano double entre 1556-1557 et 1597-1598. Celui d'Avola passe de 2 500-2 700 écus entre 1538 et 1545 à 10 500 (1616-1617 à 1619-1620) puis 12 000 (1641-1642 à 1643-1644) : si on exclut la plantation de cannes et le *trappelo*, on retrouve une progression de 1 750-2 000 écus à 6 250 entre 1550 et 1660. L'analyse des revenus de Castelvetrano et Terranova suggère, pour expliquer ces différences de rythme, l'opposition entre deux types de revenus seigneuriaux : d'une part les gabelles sur la consommation, qui, souvent de taux fixe, progressent plus lentement et plafonnent dès 1580-1590, comme la population ; de l'autre les fermages en nature, les terrages qui cumulent les bénéfices d'une double indexation, sur les prix et sur les quantités, et font de 1590-1591, année d'exceptionnelle disette, l'année des revenus record à Terranova (plus de 31 000 écus).

Le gros de la hausse se concentre entre 1555-1560 et 1590-1600 : un triplement en moyenne en moins de 40 ans. Par contraste les gains du xvii^e siècle apparaissent extrêmement lents : 10 à 15 % au maximum, le sommet étant atteint dès 1640 à Avola, vers 1665 à Terranova. Le décrochement ultérieur n'en sera que plus brutal : la ferme de Terranova tombe de 19 500 écus en 1665 à 11 000 en 1721-1729, pour ne revenir à 19 000 qu'en 1747 et atteindre 20 250 en 1755.

Loin donc de prendre du retard sur les prix du blé, qui doublent entre 1553-1558 et 1599-1609 (moyennes cycliques), les revenus seigneuriaux, et tout particulièrement les revenus fonciers progressent pendant la seconde moitié du xvi^e siècle à un rythme égal, sinon plus rapide : et ils continuent à augmenter légèrement après 1610, alors que le blé recule ou plafonne. Mais ce prix du blé représente un cas limite, représentatif du pouvoir d'achat populaire, non de celui des classes aisées. Passé 1520 par exemple les prix des draps augmentent deux fois moins vite que ceux des grains¹ : et les salaires urbains, notamment ceux du bâtiment, prennent,

1. Cf. notre communication à la seconde *Settimana di Studio* de Prato (avril 1970), à paraître dans les *Attes* de cette rencontre.

en Sicile comme ailleurs, un retard identique. Ainsi la voie est-elle largement ouverte au développement du luxe aristocratique.

Dépenses et train de vie

Telle que la proposent les comptes du tableau I, la classification des dépenses demeure assez formelle. Dépenses de vêtements, de chevaux (tant que le duc conserve son haras), salaires (en fait seuls ceux des avocats et des médecins), dépenses de la « maison » : le mot prend tout son sens si l'on pense à la troupe de domestiques et de familiers qui vit autour du duc — plus de cent personnes — et à toute sa suite. Quant aux dépenses « extraordinaires », elles recouvrent tout, des pertes sur les changes aux cadeaux à don Juan, retour de Lépante, et aux pertes au jeu. De plus, après 1578-1579, tout change : don Carlo quitte l'île, loue son hôtel palermitain, laisse au château de Castelvetrano ses deux filles encore célibataires, et, dans sa vie itinérante, se préoccupe surtout de mobiliser à Barcelone, Milan ou Madrid le maximum de ressources. La rente s'exporte, et la comptabilité sicilienne n'enregistre plus que le paiement des lettres de change.

Un point surprenant reste la faible importance des dépenses de construction : travaux à la *Casa grande* de Palerme, ou dans les divers châteaux, surtout à Castelvetrano et Terranova, participation à la construction de divers couvents et chapelles, etc., on reste à l'échelle de sommes réduites. La seule grande construction privée, c'est, dans les années 1560, celle du *Giardino di fora*, entendons de la villa de la Zisa : plantations, irrigation, taille de la « verdure » ; mais aussi une grotte avec sa fontaine et ses statues, une *loggiella* avec des chambres dont les plafonds sont revêtus de panneaux d'or et les murs de stucs. Rien n'en reste aujourd'hui, pas plus que de la plupart de ces demeures du xvii^e siècle, transformées ou remplacées au xviii^e siècle par la « seconde génération », celle des villas de Bagheria et des Colli que nous connaissons aujourd'hui. D'après la comptabilité, l'ensemble aurait été achevé rapidement, en une dizaine d'années.

A cette modestie relative des dépenses de construction s'oppose l'importance des dépenses d'habillement : à elles seules, elles absorbent de 1573-1574 à 1579-1580 près de 8 % des dépenses totales. Derrière une consommation très diversifiée — de l'*orbace* pour les esclaves des galères mais du drap ordinaire pour ceux de la

maison et les nourrices, du *collrai* (courtrai) de Gérone pour les pages, etc. —, on suit, pour les maîtres, la montée du luxe vestimentaire : tout particulièrement la mode grandissante des habits de soie, qui ne laissent de place, pour le costume aristocratique, qu'aux draps de laine du plus haut prix. Et il faudrait y ajouter tous les tissus d'ameublement, les tapisseries et tapis, qui entrent dans les comptes de la « maison ». En 1512, Carlo d'Aragona, baron d'Avola, laissait à sa mort, à Avola, une caisse de noyer fermée à clef, et contenant bijoux, tissus, vêtements, argenterie et tapisseries ; à Terranova, trois « robes », deux *gipponi* et une saie, plus quelques vêtements de moindre prix, mais quatre selles et 10 armures qui valaient deux fois plus cher que les vêtements. En 1599 à Madrid l'inventaire de son petit-fils et homonyme remplit plus de 60 pages : cinq pour les draps, deux pour les tapisseries (« 8 *paños de lapeces figurados* de la Ystoria de Paris, 7 *paños de lapeces figurados* de la Ystoria de las Siete Virtudes... ») ; suivent les draps de « Guardamecil », les tapis et le linge de table, et près de dix pages de « lits », de « lits de camp » (*camas* et *camas de campo* : un lit de damas jaune, frangé de soie jaune, en 7 pièces...) et de matériel de literie. Soit 29 pages pour les seuls tissus. Le reste va au mobilier : une page seulement pour les lits, bancs et « buffets » (« un buffet d'ébène décoré d'argent... qui représente l'histoire du Printemps »...), mais cinq pour les tableaux, religieux à 90 % ; vient ensuite une interminable énumération d'écrivoires, de sièges, d'horloges, de calices et de chandeliers, de vases de cristal ou d'argent, de braseros, etc. Les estimations manquent malheureusement, mais se chiffreraient par dizaines de milliers d'écus, alors que l'hôtel palermitain est loué 500 écus par an et le jardin une centaine¹. En 1644, Diego d'Aragona pourra affirmer que sa belle-sœur, après deux ans de mariage, est restée en 1624 à la mort de son frère avec 60 000 écus de meubles, d'or, d'argenterie et d'argent².

Pour ces grands seigneurs errants du xvi^e siècle, le meuble prime encore l'immeuble : vêtements et tapisseries, meubles et tableaux, et tout le décor de la vie matérielle, sans oublier bijoux ni pierres précieuses, tout un luxe somptuaire s'étale avec complaisance dans les trousseaux de mariage (toujours une part importante de la dot) et les inventaires après décès. Qu'en 1673 le prince de Castelbuono épouse la fille de la duchesse héritière de Terranova,

1. ASN-AP, *Palermo, Testamenti*, XXXI.

2. SIMANCAS, *Estado*, 3487, n. 47.

et la dot compte encore plus de 10 000 écus de tissus et vêtements, 8 000 d'argenterie et de bijoux. Cette mobilité contraste avec la stabilité des fortunes foncières. Car la mode, les dettes, les voyages, les contraintes sociales (pour la dot) imposent une certaine fréquence des renouvellements et des ventes : à la mort de son père, en 1549, don Carlo, pourtant en pleine ascension sociale, fait aussitôt estimer l'héritage *quia in dicta hereditate fuerunt et sunt reperi multi et varii credilores ascendentes ad magnam summam pro quibus opus est vendendi*¹. Mais quand il quitte Palerme en 1578, il liquide avant son départ tout ce qu'il ne peut emporter, et rachète à Madrid « argenterie, draps et autres marchandises ». Nul doute que ces opérations répétées n'aient absorbé une large part des bénéfices fonciers du siècle.

Les investissements

Non la totalité pourtant. Ne serait-ce que pour faire justice d'une légende, il faut souligner, même s'ils restent au second plan, l'existence d'investissements notables.

Tous les ans, des sommes régulières sont affectées à l'entretien et à la réparation des moulins : il s'agit bien sûr de défendre un revenu. Mais, en 1563, la concession par le Conseil de Terranova du droit de pâture à Manfria récompense les dépenses faites par le duc pour détourner l'eau du fleuve, qui sert désormais à l'irrigation et au moulin. Et de même en 1574 on trouve à Castelvetrano une dépense de 625 écus pour « prendre l'eau du Belice et irriguer les terres de la plaine », au pied de l'acropole de Sélinoute. De nouveau à Terranova en 1588, 1 250 écus passent à la construction d'une nouvelle prise d'eau pour les moulins.

La tradition gardera le souvenir du projet, non réalisé il est vrai, formé à l'époque de donna Stefania d'Aragona, de construire un « aqueduc de plomb » allant des magasins du vignoble à la plage de Marinella pour permettre le chargement direct, sans manutention ni frais de transport, des barques destinées à Palerme². Au début du xvii^e siècle à Avola, les travaux de détournement de l'eau du Cassibile (1 000 écus) préparent la réalisation d'un nouveau *trappelo* à sucre qui exigera une dépense de 15 à 16 000 écus : « l'un des

1. ASP, *Notai Defunti*, not. Giacomo Scavuzzo, I, 3616, 26 avril 1549.

2. V. TITONE, *Rivelli...*, p. 131.

plus grands du Royaume », capable d'animer par les salaires versés tant pour sa construction que son fonctionnement, et par l'essor donné au commerce des bois et du chanvre toute l'économie de la région¹. Les bénéfices seront, il est vrai, substantiels : la ferme de la plantation passerait à 6 ou 7 000 écus... Le projet fut-il entièrement mené à bien ? Les lacunes des sources ne nous permettent d'apercevoir qu'une part des dépenses pour le nouveau moulin. Mais les revenus d'Avola ont quintuplé, nous l'avons vu, entre 1540 et 1640.

L'investissement le plus représentatif est pourtant sans aucun doute la construction de nouvelles « terres », des nouveaux villages : Sant'Angelo Muxaro vers 1590, Montedoro et Menfi dans les années 30 du XVII^e siècle, sans parler de Casteltermini, fondé par les Termini, mais achevé par les Aragona. A Sant'Angelo, 2 630 écus sont ainsi dépensés en 1596-1598 pour la construction de douze maisons, des magasins, du moulin à huile, de l'auberge, d'une prison aussi, et 575 pour conduire l'eau (environ 1 600 mètres de canalisations) ; en outre, de 1593 à 1598, plus de 2 500 écus ont été consacrés à la greffe des oliviers et à leur entretien. Pour Menfi, entre 1638 et 1643, nous retrouvons des dépenses de 5 525 écus, et la construction de 90 maisons. Là encore il s'agit d'un investissement ambigu, destiné à attirer des hommes, de nouveaux vassaux, de nouveaux assujettis aux gabelles plus sans doute qu'à accroître la production. En chiffrer le rapport ferait entrer en ligne de compte tout un ensemble de données : les dépenses effectives, l'aliénation d'une partie du capital foncier acensé, mais aussi le travail humain qui s'investit, sans rémunération directe, dans les défrichements, les plantations et les constructions, et qui, avec l'apport de capitaux privés, permet la valorisation du reste du terroir. Même minime, un tel investissement reste pourtant la condition indispensable d'une reprise de la croissance de la production céréalière.

Importance et limites de l'endettement

Il prend deux formes :

- à court terme : les changes. Les gains sur Plaisance, Besançon ou Lyon sont tout de même l'exception. Ils correspondent aux rares moments où le duc dispose d'un capital liquide. De façon

Une famille de l'aristocratie sicilienne : les ducs de Terranova

normale, aussi bien lui que, plus tard son petit-fils, enregistrent chaque année des pertes sur les changes. Dans leur cas, puisqu'une bonne part de ces sommes sont effectivement mises à leur disposition à Madrid, puis à Valladolid, il y a à la fois change véritable et avance d'argent : les foires italiennes et lyonnaises assurent l'équilibre d'un trafic triangulaire (Sicile-Espagne-Gênes). Mais les cas de « change et rechange », donc de purs et simples prêts, sont aussi fréquents ;

- à long terme : les années 1550-1620 voient le progrès spectaculaire des *gravezze* ou *soggiogationi* : rentes constituées de plus en plus généralement gagées sur la totalité de l'état seigneurial. Elles quadruplent entre 1550 et 1570, sextuplent entre 1570 et 1600, sont encore multipliées par 3,5 entre 1600 et 1617, baissent ensuite de près de 30 % avant 1630 :

Vers 1550 : écus	532. 3. 6	1610 : écus	29 385. 10
1560 : —	935. 0. 14	1617 : —	38 630. 0. 19
1570 : —	2 825. 0. 2	1620 : —	33 776. 2
1580 : —	5 983. 8. 18	1630 : —	27 125. 9
1590 : —	13 771. 7. 1	1640 : —	29 050. 10. 11
1600 : —	15 803. 11. 6	1659 : —	36 545. 1. 17

Mais l'essentiel de ces hypothèques ne sert pas à consolider des dettes à court terme. Elles recouvrent en fait quatre types d'opérations :

- 1) *Des rachats de terres*, soit que les cens soient transférés de l'ancien au nouveau propriétaire avec le domaine, soit que, ne pouvant payer le prix d'achat, l'acquéreur s'engage à payer l'ancien propriétaire sous forme de rente, soit enfin qu'il emprunte pour acheter. Tentons un bilan pour les années 1550-1590 :

Ecus	80. 6	à Terranova pour réincorporer des terres au <i>fief</i> Nobile
—	150	à l'hôpital de Messine pour récupérer le <i>fief</i> de Manfria
—	507. 7. 12	pris à charge sur la baronnie de Cellaro
—	2 148. 11. 2	pour racheter, en 1569, la baronnie de Belice
—	300	pour racheter le <i>fief</i> des Fontanelle (1570)
—	750	pour racheter la baronnie de Pietrabelice (1588-1589)

Ecus 3 937. 0. 14, soit environ 30 % des rentes constituées pendant cette période.

1. ASN-AP, Casteltermini, IV, f. 500-503.

Maurice Aymard

2) Les *vite milizie* des cadets et leur part « légitime » de l'héritage de leur mère. A la mort de son grand-père, en 1599, le jeune don Carlo doit payer à chacun de ses trois oncles encore vivants une rente annuelle d'écus 2 366.11.18, soit un peu plus de 7 100 écus. Son fils Giovanni paiera 1 647 écus.3.16 à chacun de ses trois frères, et 2 622.8.11 à son grand-oncle.

3) *Les dots des filles* : pour marier ses trois dernières filles, le duc don Carlo se trouve taxé à chaque fois, par jugement du tribunal, à une dot d'environ 25 000 écus : il ne pourra payer la troisième et obtiendra de son gendre un rabais de 20 %, chose aussi fréquentée qu'interdite. Cela entraîne, même à 7 ou 7 1/2 %, taux les plus bas auxquels on arrive vers 1590-1595 en convertissant des rentes primitivement constituées à 9 ou 10 %, la création de plus de 5 000 écus de rentes : encore les deux aînées ont-elles pu être dotées en argent comptant.

4) *Le remboursement de ces mêmes dots, ou le paiement des douaires* : le capital liquide manque normalement tant pour constituer que pour rembourser ces dots. D'où le recours à la rente : quand elle épouse Giovanni d'Aragona en 1559, Maria de Marinis apporte pour sa dot, chiffrée à 31 600 écus, une rente sur le marquisat de Favara (dont elle héritera), payée par sa sœur et son beau-frère, puis, à la place, quatre *grani* sur l'exportation du blé donnés par la Cour en remboursement des sommes dues par son père. Mais quand meurt son mari, il lui faudra une longue bataille judiciaire avec son beau-père trop puissant pour faire respecter ses droits. Encore devra-t-elle accepter, après cinq ans de luttes, une transaction : une rente de 3 254 écus, à 7 %, sur tous les *états* de son beau-père, mais à condition que, durant la vie du duc, la marquise ne puisse exiger cette rente que sur le marquisat d'Avola, et ce même marquisat est donné en avance sur l'héritage à don Carlo *junior*, qui paiera ainsi sa mère ; soit une opération blanche, puisque rien ne sort de la famille. A la mort de don Carlo *junior*, ses fils Giovanni puis Diego paieront à leur mère, née Pignatelli, une rente de 10 600 écus...

Sur un total de 13 203 écus.10.15 de rentes constituées entre 1569 et 1590 par le duc, on trouve :

Écus 5 214. 0. 2 pour les dots de ses trois filles
 — 3 647.10. 1 pour les restitutions de dots
 — 2 947. 0.12 pour des achats ou des rachats de terres
 — 1 395 seulement pour des consolidations de dettes à court terme.

Que le duc lègue 8 000 onces à l'un de ses cadets, et son petit-fils ne peut encore payer son oncle que sous forme de rente. En 1617, au sommet de la courbe, près de la moitié des rentes sont directement payées aux proches immédiats : mère, frères, grand-oncle.

Tout se passe donc comme si le capital n'existait pas, mais seulement la rente : et l'histoire de cette fortune seigneuriale, comme celle de bien d'autres, pourrait se ramener au dialogue complexe du capital et de la rente. Pas de vente ou de rachat de *fief* qui ne soit une opération partiellement, sinon totalement blanche : du prix de la baronnie de Vicari achetée vers 1540 par D. Francesco del Bosco (21 025 écus.5) on fait ainsi deux parts¹ :

Écus 11 196.3. 2 : capital des rentes pesant déjà sur la baronnie, que l'acheteur continuera à payer
 — 9 829.1.18 : capital de 688 écus.0.9 à 7 % que l'acheteur s'engage à payer au précédent titulaire. Le seul argent frais, 400 écus, déboursé, sera la taxe due à l'Etat sur les ventes.

La hausse rapide des prix du blé (cinq à six fois pour le blé) et, plus rapide encore, des revenus fonciers et des prix des domaines (de l'ordre du décuplement) au cours du *xvi^e* siècle, fait alors de ce genre de transactions un pari sur l'inflation : d'où l'importance du droit de réméré (*jus luendi*) que se réserve le vendeur ou qu'il vend — cher — à part, soit à l'acheteur du *fief*, soit même à un tiers.

Qui sont les acheteurs de rentes ? Leur étude détaillée reste à faire. Mais quelques résultats apparaissent clairement. Pas ou pratiquement pas d'étrangers : 200 écus à un Vénitien durablement installé à Palerme (Pietro Rizzo) en 1573-1575, 1 375 aux banquiers Lampugnana en 1598-1599, mais ceux-ci s'en déferont rapidement. Les premières places vont aux membres du patriciat urbain de Palerme (Spatafora, Oppizinghi, Amato) ou de Messine (Averna), et de l'aristocratie seigneuriale sicilienne (Ventimiglia, Carretto) ou napolitaine (d'Avalos) : à commencer par la propre famille des Aragona, ce qu'explique aisément l'origine même de ces constitutions de rentes. Au départ au moins les couvents n'y tiennent qu'une place réduite, souvent à la faveur d'un legs pieux. Mais cette situation initiale, caractérisée par une relative concentration

1. ASP, *Notai Defunli*, not. Giacomo Scavuzzo, I, 3616, 5 oct. 1548.

dans un noyau social assez restreint, encore vraie à la fin du XVI^e siècle, se défait peu à peu, et l'on assiste après 1600 à une multiplication des titulaires par partage, vente ou legs : une proportion plus importante de ces titres de rente aboutit entre les mains d'un nombre croissant de familles de la bourgeoisie urbaine (surtout palermitaine) et des établissements religieux.

Une conclusion s'impose : l'endettement si souvent dénoncé, et d'abord par les intéressés eux-mêmes, est la contrepartie de la non-division de l'héritage et de l'inaliénabilité érigées en dogmes, le revers de la constitution de ces grandes dynasties seigneuriales, si caractéristiques du XVI^e siècle, et ce n'est pas le moindre paradoxe que de voir les capitaux accumulés par d'autres couches sociales mobilisés pour les défendre. On comprend le désir manifesté par les Parlements de limiter les dots : et devant les résistances du roi, le recours aux docteurs. Peu après 1600, la marquise d'Avola, qui avait eu pourtant à souffrir des rélicences de son beau-père pour la restitution de sa dot, se tourne vers un franciscain pour justifier ainsi que sa petite-fille, déjà moniale du couvent de la Concezione, n'a pas droit, contre la tradition juridique, à sa dot de *paragio*, et doit se contenter des « aliments » suffisants qu'elle a reçus : n'est-elle pas Clarisse, donc vouée « à la plus profonde pauvreté » ? Combat d'arrière-garde, sur la défensive : les chiffres énormes de ces dots, proportionnels à la valeur des fiefs, augmentent avec elle, et les familles seigneuriales apparaissent les victimes de leur propre enrichissement : le meilleur moyen de diminuer les dots est encore d'être endetté, puisqu'elles sont calculées sur la valeur du capital, dettes déduites¹.

On s'achemine rapidement vers la conception de l'*élat* seigneurial, somme de biens et de revenus hétérogènes, mais inaliénables, sur lequel toute une série d'ayants droit perçoivent des rentes : avec l'institution, dans les dernières années du XVI^e siècle, de la *Deputazione agli Stati*, véritable administration judiciaire créée par le gouvernement pour gérer ces patrimoines endettés, le détenteur du titre viendra sur le même plan, pour ne toucher sur ses revenus qu'une pension alimentaire. Les Aragona ne seront pas les premiers touchés, mais leur tour viendra vite : en 1592-1593, les rentes ne représentent encore pas plus de 23 % du revenu net. Mais recevant en donation à cette date tous les *élats* de son grand-père, le nouveau

prince de Castelvetrano s'engage à lui verser chaque année une rente viagère de 19 000 écus, soit plus de 35 % de ce revenu. En 1617 le poids des rentes atteint 75 % des revenus fonciers. Et dans les années 1648-1655 l'*élat* des Aragona passe sous le contrôle de la *Deputazione*. Écoutons la requête au roi de don Diego, en 1644, à la veille de son départ comme ambassadeur en Allemagne : il doit à sa belle-sœur, Juana de Mendoza, veuve de son frère aîné mort en 1624, une rente annuelle de plus de 12 000 écus qu'il ne pourra payer s'il n'obtient de nouvelles pensions, de nouvelles charges (maître de camp général, connétable, etc.)¹.

Ne nous laissons pas cependant trop prendre aux apparences. Dès 1620, on dénonce dans l'entourage du vice-roi, le détournement, au profit des endettés eux-mêmes, de l'institution de la *Deputazione agli Stati*. Créée pour empêcher les saisies des biens des « laboureurs » pour les dettes de leurs seigneurs, elle est devenue nuisible au bien public. Les endettés lui confient tous leurs biens, se réservent d'importants *alimenta*, et « commettent mille fraudes dans les affermages » : entendons qu'ils récupèrent, grâce à un prête-nom, leurs terres louées à bas prix. Mais le capital leur manque pour les exploiter et elles restent incultes. Seul le retour à la liberté des contrats pourrait mettre ces mêmes terres entre les mains de personnes riches, capables d'animer la production : sinon tout le capital disponible s'engouffrera dans les dettes. Rares sont d'ailleurs les familles qui méritent d'être sauvées à tout prix de la ruine, « et il y a des familles de créanciers plus avancées dans la noblesse et plus engagées au service du Roi que celles actuellement titrées... »². Rien ne sera pourtant fait : vers 1650, l'administrateur judiciaire des Aragona est lui-même, par sa mère, un Aragona. On comprendra ses complaisances.

Seigneurs et paysans : la crise des campagnes (après 1575)

L'exemple des Aragona illustre donc bien l'ascension d'un petit nombre de familles seigneuriales qui, surtout par concentration de successions, arrivent entre 1550 et 1600 au premier rang, qu'elles

1. SIMANCAS, *Estado*, 3487, n. 47, juillet 1644.

2. Biblioteca Nacional de Madrid, manuscrit 10722, f. 14-16 : Instruction du régent don Pedro Corseto au prince Philibert de Savoie (1622).

1. ASN-AP, *Castellermi*, IV, f. 686.

occupent encore à la fin du XVIII^e siècle. Mais une telle ascension n'a été possible que parce qu'ils associent à leur fortune grandissante des couches sociales très diverses, qui se retrouvent intéressées au maintien de leurs privilèges. Leurs égaux, étroitement liés à eux, en dépit de tous les procès, par une solidarité d'intérêts profonde, qui s'exprime dans les mariages croisés. Les grands marchands et banquiers étrangers, intermédiaires nécessaires pour la gestion de leurs biens et de leurs finances. La classe des juristes et des hommes de loi qui rêve sans l'obtenir d'affirmer son indépendance par l'inamovibilité des hautes charges judiciaires, sur le modèle français, et dont ils sont les meilleurs clients. La bourgeoisie urbaine qui investit ses capitaux dans la rente sur leurs *états*. L'oligarchie municipale à laquelle ils concèdent, sous la tutelle de leurs représentants, « secrets » et « capitaines », le monopole des charges locales, et les bénéfices de l'administration communale. Les « marchands de campagne », souvent membres de cette oligarchie, qui monopolisent les affermages locaux. Les plus riches éléments de la paysannerie enfin, qui accèdent, par l'emphytéose, à la propriété durable du sol.

Passé 1550-1560, le seigneur n'est plus, sucre excepté, un producteur : c'est la rente foncière qui nourrit la hausse de ses revenus, supérieure, on s'en doute, à celle de la production agricole. Propriétaire du sol, le seigneur se taille la part du lion, comme en témoigne la crise des campagnes siciliennes dans le dernier quart du XVI^e siècle, inséparable de l'essoufflement, après 1570, puis de l'arrêt, vers 1585, de la croissance démographique. Ni guerre de religion, ni grève de la dîme, mais bien plus : une véritable grève des cultures. A l'origine : l'endettement catastrophique des entrepreneurs de culture — l'équivalent de nos laboureurs —, les *borgesi* ou *massari*. Déjà en 1576, Terranova, alors Président du royaume, rapportait avoir dû imposer un moratoire des dettes, et interdire de saisir le bétail et le grain des *borgesi* ; la mesure sera répétée par la suite. Il ne s'agit pas d'un épisode isolé, mais du premier signe de difficultés du monde rural dont Terranova supporte, après 1580, les conséquences comme propriétaire. Soit l'exemple de son duché de Terranova, où 94 tenures lui appartenant sont ainsi cultivées :

1577-1578 : trois de ces *massari* veulent « refuser la tenure dont ils avaient la charge » ; il faut leur concéder une réduction de loyer ; or ces tenanciers de Terranova ne paient qu'un terrage assez

modéré, une salme de grain par salme de terre approximativement.

1580-1583 : nouvelles réductions devant la menace de nouveaux refus.

1583-1584 : à la récolte, c'est un refus général de payer, et l'on ne peut plus se contenter de mettre à la charge du « Secret » local, avec pleins pouvoirs pour se faire payer comme il l'entend, les dettes des *massari* et des fermiers des gabelles. Deux comptes de débiteurs apparaissent. *Débiteurs en blé*, pour un total de 2 197 salmes, avec l'arriéré des années précédentes, dues par 50 personnes, sur environ 70 détenteurs de tenures, dont les plus gros *massari*, fermiers habituels des gabelles et des *fiefs* : trois doivent plus de 200 salmes, trois autres entre 100 et 200 salmes. *Débiteurs en argent* : 7 312 écus avec l'arriéré, plus 1 500 qu'il faut prêter à ces mêmes *massari* pour qu'ils sèment l'année suivante. Blé plus argent : la masse des dettes accumulées à cette date (plus de 17 000 écus) dépasse alors le montant d'une année de revenus. Or loin de se résorber, cette masse ne fera désormais que s'accroître, quoique régulièrement remise à jour, et débarrassée des débiteurs insolubles : en avril 1590, près de 6 500 écus sont ainsi passés au débit du duc « parce qu'aucun paiement n'est à espérer ».

Derrière le refus de payer, le refus de cultiver. La colonne des « restouables » (une taxe de deux *lari* par salme) et celle des terrages (en retirant environ 300 salmes correspondant au loyer des moulins) nous donnent en effet le mouvement des superficies ensemencées (cf. tableau 3). Si le terrage n'a pas varié, celles-ci auraient doublé entre 1550 et 1575, et le fait n'aurait rien de surprenant dans une plaine littorale alors remise en culture. En tout cas, un maximum est atteint entre 1576 et 1582 : il ne sera pas dépassé avant 1605. Car chacune des deux grandes crises, 1583 et 1591, provoque l'année suivante un effondrement des cultures, catastrophique, atteignant presque la moitié des terres : et cet effondrement n'est que très lentement comblé les années suivantes. 1583 annonce et préfigure 1591. En 1590-1591, quand éclate la nouvelle crise, générale à toute l'Italie, les emblavures n'ont pas encore retrouvé leurs hauts niveaux de 1580. C'est un élément nouveau de la crise agricole. Le mouvement de la production agricole ne suit pas seulement les oscillations des rendements¹, mais aussi celles, beau-

1. Sur ceux-ci, cf. nos deux études : En Sicile : dîmes et comptabilités agricoles, *Etudes rurales*, 1969, 35, p. 136-143, et *Rese e profitti agricoli in Sicilia, 1640-1760, Quaderni Storici*, 1970, 14, p. 416-438.

coup plus accusées, des emblavures. Et ces dernières commandent le mouvement des « investissements », de la masse salariale, de la consommation générale. Alors qu'une courbe des rendements siciliens pourrait faire apparaître les mauvaises années comme des points bas relativement exceptionnels, celle des emblavures semble nettement plus « lourde » en cette fin du xvi^e siècle, caractérisée par un véritable relief en creux.

La riposte seigneuriale, riposte de rentier, c'est d'abord une recherche de la sécurité : les tenures seront désormais affermées pour quatre ans, et maintenir le « terrage habituel » (*terragio solito*) sera considéré, entre 1600 et 1650, comme un optimum. Mais cela ne suffit pas. Chaque année il faut avancer aux *massari* blé, bétail, argent : peu à peu se constitue un triple capital de culture (*colonna*), qui, dans la seconde moitié du xvii^e siècle se transmettra de fermier à fermier, et représentera alors un tiers à un demi de la valeur du revenu annuel. Paradoxe apparent d'une crise qui ruine les « classes moyennes » des campagnes : pour limiter ses pertes et maintenir ses revenus (bien que ce soit lui qui au total perde le moins), le feudataire doit investir davantage dans l'exploitation ; s'il ne court pas directement les risques de la culture, il les court indirectement, quelques précautions qu'il prenne, à travers ses débiteurs vite insolubles.

Chaque nouvelle crise répète désormais le même schéma. En 1632-1633, le « Secret » sortant laisse ainsi à son successeur 17 tenures vacantes : 15 à 20 % du terroir. Quand on arrive à un certain point, emprisonner le débiteur, s'il n'a pas pris la fuite, et saisir son maigre bétail ne procurent guère plus qu'une satisfaction d'amour-propre. Il faut composer, accepter de reconduire les dettes, concéder par exemple en 1634-1635 des réductions de loyer à cause de « la stérilité du temps provoquée par l'abondance des pluies » qui a interdit de semer. Il faut même imposer aux plus riches, membres pour la plupart de l'oligarchie municipale, comme ce Pietro Gaspare Mugnos, baron de Bulgarano, que nous retrouverons fermier de la seigneurie, la charge d'une tenure. Mais ceux-ci refusent, et sont assez puissants pour résister. Frais de justice, saisies, prison : le coût de l'administration s'alourdit. L'affermage à un « syndicat » local apparaîtra alors la meilleure solution : libre à ces *gabelloli* de se payer par les bénéfices de l'usure. Car de toute façon, ils se les réservent : quand les comptes sont tenus au nom du seigneur, le blé est toujours scrupuleusement facturé aux

débiteurs au prix fixé par le vice-roi ; il serait bien surprenant que sur place les représentants du seigneur aient eu de ces naïvetés ! Sans parler du contrôle de fait qu'ils exercent sur les affermages des *fiefs* et des gabelles. Francesco Ottaviano était « Secret » en 1640, comme son aïeul Bernardino en 1585-1590 : en 1652 le voici, devenu baron, fermier de la seigneurie de Terranova avec un associé. Gregorio de Guccio était « Secret » jusqu'en 1632, Marta de Guccio tient en 1634-1635 la ferme du plus gros *fief* (1 400 écus) et Diego de Guccio loue le droit de faire paître sur les terres vacantes un troupeau de 700 moutons¹.

Marqué par la permanence des noms et des titres, un partage certain du pouvoir et de la richesse s'effectue ainsi. Que le seigneur le remette en cause, ouvrant en 1787 l'accès des charges locales aux artisans (*celo dei professori*), et les nobles (*celo nobile*) de Terranova revendiquent hautement leur monopole historique, dénoncent les usurpations de terres par le duc — approuvées par eux — et sollicitent le retour de la ville au domaine après trois siècles de « vasselage » supportés sans protestation aucune... et avec profit².

Rigidité de ces patrimoines aristocratiques maintenus dans leur intégrité par l'investissement improductif d'une masse énorme de capitaux (ici, 350 à 500 000 écus pour 25 à 35 000 écus de rentes à 7 ou 8 %). Privilège économique du maître de la terre, souvent encore le seigneur, manifesté avec éclat par le dynamisme des revenus fonciers entre 1500 et 1650, puis de nouveau après 1740. Nécessité du pouvoir pour renforcer encore ces avantages : au niveau supérieur, pour les grands, avides de privilèges et de franchises diverses, de charges et de pensions, et de la protection d'une justice complaisante ; au niveau local, pour toute cette « bourgeoisie rurale » qui fait souche de noblesse, et contrôle les administrations municipales et l'administration interne des *élats* seigneuriaux. Victoire finale, acquise dès les années 1570-1580, du rentier — le seigneur et toutes les couches sociales qui en sont solidaires — sur le producteur paysan. L'histoire de la famille des Aragona illustre bien tous les « blocages », entre 1500 et 1700, sinon 1800, de l'économie et de la société siciliennes.

Maurice AYMARD.

1. ASN-AP, *Terranova, Libro maggiore*, 1634-1635.

2. ASN-AP, *Terranova, Archivio*, XXXVIII, f. 562-566.

ANNEXE

Les prix du blé à Palerme (moyennes cycliques)

1480-1487...	8	ans	11	<i>lari</i> salme générale (275 l.)	
1487-1492...	6	—	10,83		—
1492-1500...	9	—	12		—
1500-1506...	7	—	15,43		—
1506-1511...	6	—	15		—
1512-1518...	7	—	14,57		—
1518-1524...	7	—	17		—
1525-1531...	7-1	—	19,16		—
1531-1537...	7-2	—	21,80		—
1537-1543...	7	—	22,57		—
1543-1553...	11	—	21,91		—
1553-1558...	6	—	28,91		—
1558-1567...	10	—	30,85		—
1567-1574...	8	—	33,94		—
1574-1581...	8-1	—	44,43		—
1581-1586...	6	—	42		—
1587-1592...	6	—	54,16		—
1592-1596...	5	—	55		—
1599-1609...	11-3	—	59,87		—
1611-1615...	5	—	43,40		—
1615-1619...	5	—	42,60		—
1619-1629...	11-1	—	50,90		—
1660-1675...	16-3	—	59,30		—

N.B. — 7-1 = une lacune.

Source : *Alli. Bandi. Provviste* de l'Archivio Comunale de Palerme (prix à la *meta* : prix de remboursement des avances sur la récolte).